



# Guide d'enseignement

## PÉDIATRIE

Mon enfant doit se faire opérer en neurochirurgie

### Définition :

Votre enfant doit se faire opérer en neurochirurgie

### Quand aura lieu la chirurgie?

Vous recevrez un appel téléphonique du service de l'admission en chirurgie environ 2-3 jours avant la date prévue de celle-ci.

Assurez-vous que nous avons les bons numéros de téléphone pour vous rejoindre et que les renseignements sur la carte d'hôpital sont exacts; sinon, pensez à les modifier auprès de l'admission.

Si votre enfant présente des signes d'infection (toux, fièvre, nez qui coule, etc.), il est important de le signaler le plus tôt possible, afin de reporter l'opération, en communiquant au 418-525-4444 :

- unité de médecine de jour pédiatrique au poste 71711 du lundi au vendredi entre 8h et 15h,
- ou à l'unité de chirurgie pédiatrique au poste 71600 en tout temps.

Lors de l'appel téléphonique, nous vous mentionnerons clairement où et quand vous présenter au CHUL.

### Recommandations générales

Attention, cessez de donner les médicaments suivants à votre enfant au moins 2 semaines avant la chirurgie, car ils peuvent augmenter le risque de saignement :

- L'aspirine<sup>MD</sup> ou tout autre médicament contenant de l'acide acétylsalicylique (AAS, ASA) (ex. 222<sup>MD</sup>, Anactine<sup>MD</sup>, Fiorinal<sup>MD</sup>).
- L'ibuprofène (ex. Advil<sup>MD</sup>, Motrin<sup>MD</sup>).
- Les antihistaminiques sirop contre la toux ou médicament contre les allergies (ex. Claritin<sup>MD</sup>, Bénadryl<sup>MD</sup>, Atarax<sup>MD</sup>).
- Tous produits naturels ou homéopathiques.

Privilégiez l'acétaminophène (ex. Tylenol<sup>MD</sup>, Tempra<sup>MD</sup>, Atasol<sup>MD</sup>) pour soulager la douleur ou faire diminuer la température de votre enfant.

## Que doit-on apporter à l'hôpital?

### Médicaments

Apportez tous les médicaments que votre enfant prend habituellement à la maison ainsi que la liste des médicaments de la pharmacie communautaire.

Assurez-vous de connaître la dose et les horaires prescrits.

### Jouet préféré

Votre enfant peut apporter un toutou, un doudou ou un jouet non bruyant qui pourra lui tenir compagnie pendant la chirurgie. Il est important de l'identifier au nom de votre enfant et de vérifier sa présence dès la sortie de la salle d'opération afin d'éviter de le perdre.

### Vêtements

Prévoir des vêtements amples ou à boutons pour la journée du congé de l'hôpital.

## Jour de l'admission

Lors de votre admission, on assignera une chambre à votre enfant. Veuillez noter que les chambres semi-privées ou privées ne sont pas offertes sur demande, car elles sont octroyées selon les disponibilités et selon la condition de santé des enfants.

### Visite au chevet

L'infirmière vous rencontrera afin de :

- Compléter avec vous la collecte de données afin de mieux connaître votre enfant (ex. habitudes de vie, allergies, médicaments).
- Prendre les signes vitaux (ex. température, pression artérielle, pouls).

Le neurochirurgien vous rencontrera afin de :

- Examiner votre enfant pour connaître son état de santé.
- Vous expliquer la chirurgie.
- Répondre à toutes vos questions selon votre besoin.
- Vous faire signer le consentement opératoire et, selon le type de chirurgie, le consentement à la transfusion sanguine. Si votre enfant a 14 ans ou plus, il a l'âge légal pour consentir lui-même à sa chirurgie.

L'anesthésiologiste vous rencontrera afin de :

- Vous informer sur le jeûne préopératoire et sur le déroulement de l'anesthésie.
- Répondre à vos questions, selon votre besoin.

## Bracelet d'identification

**Il doit être porté durant toute la durée de l'hospitalisation, et ce, même si vous bénéficiez d'un congé temporaire de fin de semaine, pour des raisons de sécurité.**

Des prélèvements sanguins seront faits à la demande du médecin :

- Pour vérifier le risque de saignement (coagulation).
- Pour déterminer le groupe sanguin (si besoin de transfusion sanguine).
- Ou d'autres bilans qui seront expliqués.

**Des examens complémentaires** (ex. scan, IRM, échographie cardiaque) ainsi que des consultations auprès d'autres spécialistes (ex. ORL, endocrinologue, pédiatre, ophtalmologiste) pourront être effectués au besoin.

## Jour de la chirurgie

### Jeûne préopératoire

Pour toutes les opérations, un jeûne est obligatoire afin de limiter les risques de complications. **Il est très important de le respecter pour la sécurité de votre enfant.** Pour le jeûne, vous référer au document "*Jeûne préopératoire pour la clientèle pédiatrique 0-18 ans*"

## Chirurgie

On viendra chercher votre enfant à l'unité de médecine de jour pédiatrique quelques minutes avant l'heure prévue. Vous pourrez l'accompagner jusqu'à la salle d'opération, qui se situe au 2<sup>e</sup> étage. Vous pourrez aller à la chambre de votre enfant pour l'attendre lorsqu'elle lui sera assignée. Nous vous conseillons cependant, s'il s'agit d'une longue chirurgie, de sortir de l'hôpital en prenant soin de **laisser vos coordonnées** au poste des infirmières du bloc opératoire, afin qu'on puisse vous rejoindre.

Vous rencontrez le neurochirurgien quand la chirurgie sera terminée; il vous expliquera comment celle-ci s'est déroulée, pendant que votre enfant sera encore sous surveillance en salle de réveil.

## Soins postopératoires

Après la chirurgie, une infirmière assurera une surveillance étroite de l'état de santé de votre enfant.

Cette surveillance impliquera une évaluation (ex. prise de signes vitaux, surveillance des signes neurologiques) à des intervalles rapprochés; l'infirmière devra parfois même le réveiller. Il est à noter que ces mesures de surveillance ont pour but de prévenir de potentielles complications.

Des médicaments pour soulager la douleur seront administrés à votre enfant. Si votre enfant vous semble inconfortable, n'hésitez pas à en aviser l'infirmière responsable. Votre enfant récupérera graduellement suite à la chirurgie et la douleur diminuera avec le temps.

## Durée de l'hospitalisation

Elle peut varier selon la chirurgie, l'évolution au cours de l'hospitalisation et l'état de santé de votre enfant.

## Suivi médical

Au congé de l'hôpital, vous recevrez les indications concernant le suivi de votre enfant :

- Le(s) rendez-vous avec le neurochirurgien.
- L'(es) examen de contrôle, s'il y a lieu.
- Le rendez-vous avec les autres professionnels de la santé (ex. médecins, ergothérapeute, orthophoniste, physiothérapeute) s'il y a lieu.

Si vous avez besoin de papiers justificatifs pour l'école, pour les activités sportives, le travail ou autres, pensez à nous le signaler.

Le suivi avec le neurochirurgien se fait à la clinique externe de pédiatrie, qui se situe au 1<sup>er</sup> étage du Centre mère-enfant Soleil du CHUL.

## IMPORTANT

**Le neurochirurgien n'est pas le médecin traitant de votre enfant.** Il ne remplace pas son **pédiatre** ni son **médecin de famille**.

## Notes personnelles :

---

---

---

---

---

---

---

---

Ce guide émet des recommandations conformes aux informations scientifiques disponibles au moment de sa parution, soit le 1<sup>er</sup> septembre 2022. Toutefois, ces recommandations n'ont aucunement pour effet de remplacer le jugement d'un clinicien. Si vous avez des questions, nous vous invitons à communiquer avec votre professionnel de la santé. Si d'une façon ou d'une autre vous faisiez une mauvaise utilisation de l'information contenue dans ce document, le CHU de Québec ne pourra être tenu responsable des dommages de quelque nature que ce soit à cet égard.

**Droits d'auteur**

Aucune reproduction complète ou partielle de ce document n'est permise sans l'autorisation écrite du CHU de Québec-Université Laval et autre(s) au besoin. © CHU de Québec ou autre(s) au besoin, 2018. Toutefois, vous pouvez l'imprimer et l'utiliser pour un usage professionnel.